

Mes Ministres sont convaincus qu'en plus de participer pleinement à l'œuvre de ces diverses associations, le Canada doit continuer, dans le cadre plus large de l'Organisation des Nations Unies, à rechercher des accords propres à préserver la sécurité et à assurer le désarmement dans une grande mesure. En effet, nous devons continuer d'espérer que, grâce aux Nations Unies, l'aspiration des hommes et des femmes à la paix et à la sécurité sera comblée.

Contribution au Plan de Colombo

Le premier ministre, M. Diefenbaker, a annoncé le 22 octobre à la Chambre des communes que, sous réserve de l'approbation du Parlement, la contribution du Canada au Plan de Colombo pour 1958 avait été fixée à 35 millions.

Nous reproduisons ci-après la déclaration de M. Diefenbaker:

Depuis quelques années, la contribution de base du Canada était de 26.4 millions. Il est vrai que 8 autres millions étaient venus s'ajouter, l'an dernier et l'année précédente, à cette contribution de base, afin de faire face à certaines dépenses supplémentaires relatives, par exemple, à l'entreprise Warsak au Pakistan, et à celle du réacteur Canada-Inde. Nous avons maintenant décidé d'en finir avec l'idée d'une contribution de base à laquelle viennent s'ajouter d'autres sommes. Nous demanderons donc au Parlement de nous autoriser à porter le montant global de la contribution régulière au Plan de Colombo à 35 millions de dollars en 1958 . . .

Au chapitre des dépenses engagées en vertu de ce Plan, nous avons convenu d'abord de fournir un million de dollars de farine au Gouvernement de Ceylan, qui affectera le produit de la vente de cette farine à divers projets de mise en valeur.

Ensuite, disons que le Gouvernement du Pakistan nous a signalé un besoin de céréales alimentaires provenant des très graves inondations survenues récemment dans l'ouest du Pakistan. Nous avons donc offert, sur les sommes prévues sous l'empire du Plan de Colombo, du blé d'une valeur de 2 millions de dollars au Gouvernement du Pakistan, qui a dit que notre offre était très appréciée. Ce blé sera expédié très prochainement.

Quant au Gouvernement de l'Inde, nous lui avons proposé de défrayer le supplément du coût en roupies du réacteur Canada-Inde en utilisant le solde des fonds de contre-partie détenus par le Gouvernement indien et créés par la vente de denrées canadiennes fournies sous l'empire du Plan de Colombo. Ces fonds de contre-partie s'élèvent à environ 2.9 millions de dollars.

Pour ce qui est des autres propositions relatives au Plan de Colombo, elles seront annoncées en temps et lieu, lorsqu'elles auront été débattues avec les gouvernements intéressés. Permettez-moi d'ajouter que, plus tard aujourd'hui, le chef de la délégation canadienne à la conférence du Plan de Colombo à Saïgon, l'hon. W. J. Browne, fera connaître là-bas la déclaration que je viens de faire.